Image not found or type unknown

Peut on travailler 7 jour d'affilée

Par **prisnabs**, le **04/07/2015** à **18:54**

Bonjour je me permet de vous écrire ce message car j'aurai une petite question, voilà je suis intérimaire dans un supermarcher et j'ai reçu mon planning et je travaille du lundi au dimanche et j'aimerais savoir si c'est normale et si c'est légal horaire lundi 3h00 de travail mardi et mercredi pareil jeudi de 8h00-13h30 16h30-20h15 vendredi 3h00 de travail samedi 8h00-15h00 16h00-19h00 dimanche 9h00-12h45
Merci pour vos réponse

Par **P.M.**, le **04/07/2015** à **19:01**

Bonjour,
Normalement, vous ne pouvez pas travailler plus de 6 jours sans un repos hebdomadaire d'au moins 24 h auquel s'ajoute le repos quotidien de 11 h...
Il faudrait d'autre part consulter le Convention Collective applicable dans l'entreprise utilisatrice...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés